

Décision de l'OFT du 19 avril 2018 : Les CFF perdent le monopole des grandes lignes

L'Office fédéral des transports a ouvert la porte à un modèle oligopolistique en autorisant l'entreprise ferroviaire BLS à exploiter deux grandes lignes.



L'entreprise ferroviaire BLS devrait pouvoir exploiter les grandes lignes Berne-Bienne et Berne-Berthoud-Olten. Les CFF perdraient leur monopole. L'Office fédéral des transports (OFT) a finalement coupé la poire en deux.

L'OFT a mis jeudi en consultation jusqu'au 23 mai ses projets d'octroi de concessions. La décision finale devrait tomber à la mi-juin. Puis un délai de recours de 30 jours devrait courir.

Demandes parallèles

Les CFF souhaitent renouveler la concession pour le trafic grandes lignes (Intercity, correspondances Eurocity, Interregio et Regioexpress) sur l'ensemble du territoire. BLS souhaitait, lui, exploiter progressivement deux lignes InterCity, Interlaken (BE)-Berne-Bâle et Brigue (VS)-Berne-Bâle, ainsi que trois lignes RegioExpress, Berne-Olten, Bienne-Berne et Le Locle (NE)-Berne.

En octobre, l'OFT avait renoncé à trancher, estimant qu'il avait besoin d'analyses supplémentaires. Dans la foulée, la concession des CFF pour l'exploitation du trafic sur les grandes lignes ferroviaires avait été prolongée de deux années, à fin 2019.

Oligopole

L'office est désormais au clair. Les CFF devraient obtenir la majeure partie de la concession de trafic grandes lignes pour une période de dix ans dès la fin de 2019. Celle-ci couvrira l'ensemble du réseau Intercity et en grande partie le réseau de base.

Quant aux lignes Berne – Bienne et Berne – Burgdorf – Olten, leur concession devrait être octroyée au BLS. Selon l'OFT, ce modèle oligopolistique apporte la plus grande utilité pour les clients et la collectivité. L'offre s'améliorera et les caisses publiques seront délestées.

Moins cher

Les contribuables économiseront des dizaines de millions de francs, par exemple par le transfert de certaines lignes du trafic régional subventionné au trafic grandes lignes autofinancé. Il ne restera aucune question de faisabilité à résoudre, notamment en ce qui concerne le matériel roulant disponible ou la mise en oeuvre sur l'infrastructure existante.

Source : Le Matin